

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 106**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Action " Insertion des Jeunes de 18 à 25 ans Bénéficiaires du RSA" : convention liant  
le Département des Bouches-du-Rhône et Unis Cité Méditerranée

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'insertion  
04113319866**

## PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par une association. L'action relève de l'accompagnement professionnel.

Les personnes relevant de cet accompagnement professionnel sont des personnes proches de l'emploi, dont les problèmes périphériques sont limités et n'entravent pas une dynamique d'accès à l'emploi.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016. Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions, la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement de ladite association.

L'association UNIS CITE MEDITERRANEE propose de renouveler l'action intitulée « **Insertion des jeunes de 18 à 25 ans Bénéficiaires du RSA** », en faveur de **62 jeunes âgés de 18 à 25 ans dont 20 BRSA ou ayant droits de bénéficiaires du RSA** à l'échelle départementale.

Cette action cible un public sorti du système scolaire, en difficulté d'insertion professionnelle (jeunes relevant des dispositifs CIVIS renforcés (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) ou ETAPS (Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs), jeunes majeurs suivis par l'aide sociale à l'enfance) et résidant sur le territoire des Bouches-du-Rhône. La structure est agréée par le réseau national Unis-Cité.

L'objectif du projet consiste à prévenir l'entrée ou d'éviter le maintien dans le dispositif RSA en permettant l'insertion professionnelle à travers un accompagnement individuel, technique et pédagogique.

Cette mobilisation des jeunes en difficulté d'insertion, issus de toutes origines sociales et culturelles et de tous niveaux d'étude, se concrétise par un programme d'accompagnement personnalisé et adapté dans le cadre du service civique notamment par l'accomplissement d'une ou plusieurs missions d'intérêt général, au sein d'une structure associative ou d'une collectivité territoriale.

En effet, l'action offre la possibilité au public cible de s'engager dans le cadre d'un service civique à temps plein et en équipe sur des missions d'utilité sociale en réponse à des besoins sociaux prioritaires (handicap, solidarité intergénérationnelle, prévention des incivilités en milieu scolaire). Les jeunes développent ainsi de nouvelles compétences (savoir être et savoir-faire), rencontrent des entreprises, définissent un projet professionnel et se confrontent ainsi au cadre professionnel. Cette action de remobilisation constitue un réel tremplin vers une insertion socio-professionnelle.

**Le programme d'accompagnement général** est construit autour de 3 axes majeurs :

- la formation citoyenne et civique ;
- l'accompagnement aux projets d'avenir ;
- la découverte du monde de l'entreprise.

Les missions d'intérêt général et d'accompagnement à la définition d'un projet d'avenir s'effectuent sur 9 mois (de octobre à juin) à raison de 35 heures par semaine avec alternance entre mission tutorée (80%) et formation accompagnement (20%). Plusieurs thématiques sont programmées : handicap, solidarité intergénérationnelle et prévention en milieu scolaire.

**Des modules de formation** complètent ledit parcours d'accompagnement du participant :

- 1) bilan personnel et connaissance de soi (**3 jours soit 21 heures** au sein d'un groupe de 16 jeunes animé par le chargé de formation) ;
- 2) valorisation du service civique dans son projet personnel (**2 jours soit 14 heures** au sein d'un groupe de 16 jeunes animé par le chargé de formation) ;
- 3) valorisation du service civique en direction de volontaires en difficulté avec un travail axé sur les freins en lien avec un conseiller d'information et d'orientation (**2 entretiens individuels** programmés en début et fin de service civique en présence du conseiller d'orientation psychologique et **un module collectif** en petit groupe avec un chargé de formation) ;
- 4) 2 modules thématiques de formation citoyenne et civique (**2 fois 3 jours soit un total de 42 heures**) dispensés et animés par les chargés de formation.

Par ailleurs, **des entretiens individuels** ponctuent les missions de volontariat. En effet, un accompagnement individualisé et renforcé, promouvant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est prévu au sein de l'action. Il est assuré par un coordonnateur d'équipe en lien avec le réseau des professionnels de l'insertion des jeunes (**3 entretiens de 2 heures par participant**).

Enfin, le programme « **Jeunes et Entreprises autrement** » permet la mise en lien des jeunes volontaires avec les entreprises du bassin méditerranéen afin d'améliorer leur connaissance du travail. Des journées de rencontre avec les entreprises sont également prévues (**2 jours soit 14 heures**).

Les volontaires reçoivent une bourse mensuelle à hauteur de 570,00€. Ils bénéficient d'une couverture sociale et de la prise en compte du temps de service dans le calcul de leur retraite.

**Objectifs quantitatifs de l'action :**

- 100% des volontaires doivent avoir acquis une meilleure connaissance de l'entreprise au terme de leur volontariat ;
- 80% des volontaires doivent pouvoir définir et mettre en œuvre un projet professionnel à l'issue de l'action.

**Le bilan final de l'action 2015** atteste que 62 jeunes dont 25 jeunes BRSA ont été mobilisés en service civique (pour un objectif initialement prévu de 15 jeunes BRSA). Parmi ces 25 personnes, les sorties suivantes sont comptabilisées :

- 9 CDD à temps plein d'une durée supérieure à 6 mois ;
- 1 CDI ;
- 2 CAE ;
- 1 mission intérimaire ;
- 4 entrées en formation professionnalisante ;
- 2 reprises d'études universitaires ;
- 2 suivis Mission Locale ;
- 4 sorties d'action sans perspective d'emploi ou de formation.

**Le bilan intermédiaire de l'année 2016** atteste que 62 jeunes dont 25 jeunes BRSA ont été mobilisés en service civique (pour un objectif initialement prévu de 20 jeunes BRSA).

Parmi ces 25 personnes, les sorties provisoires suivantes sont comptabilisées :

- 2 CDD à temps plein d'une durée supérieure à 6 mois ;
- 1 CDI ;
- 1 CAE ;
- 2 missions intérimaires ;
- 11 projets d'entrée en formation professionnalisante ;
- 2 recherches d'emploi ;
- 5 missions de volontariat en cours ;
- 1 sortie d'action sans perspective d'emploi ou de formation.

Il convient de noter que le Département des Bouches-du-Rhône s'engage en faveur du service civique et recrute 139 jeunes volontaires sur 49 missions à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016. Cet engagement corrobore les enjeux de l'action portée par Unis Cité, structure référente en matière de tutorat et structure ressource quant à la diversité des missions proposées.

Par conséquent, il est proposé de renouveler cette action du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2017.

## PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il est proposé d'accorder à l'association Unis Cité Méditerranée une subvention d'un montant total de **25.000,00€** selon les modalités suivantes :

Organisme	Action Période prévisionnelle	Territoire des PI	Public	Montant de l'aide du Département  Cofinancements  Montant financé l'année précédente	Références du dossier : - DI - N° INS - Réunion CTD - Projet
<p><b>UNIS - CITE MEDITERRANEE</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 10, Place Sébastopol 13004 Marseille</p> <p><u>président</u> : Monsieur Bernard MICHEL-BECHET</p>	Du 01/11/2016 au 31/10/2017	Département	62 jeunes précarisés dont <b>20 bénéficiaires du RSA ou ayant droits</b>	<p><b>25.000,00 €</b></p> <p><u>Cofinancements</u> : <u>Etat</u> : 55.800,00 € <u>Agence du service civique –Tutorat</u> : 49.600,00 € <u>Agence du service civique FCC</u> : 6.200,00€ <u>Région</u> : 58.384,00 € <u>CUCS</u> : 57.500,00 € <u>Communes d'Aix et de Miramas</u> 26.250,00 € <u>CNASEA (emplois aidés)</u> :10.800,00 € <u>Autres aides</u> : ( CEPAC- Caisse d'Epargne) :15.923,00€</p> <p><u>Montant financé l'année précédente</u> : 25.000,00 € pour 62 jeunes précarisés dont 20 bénéficiaires du RSA ou ayant droits</p>	<p>2016.7/79</p> <p>INS 000599</p> <p>30/08/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015-2016</p>

La participation du Département au financement de cette action représente 3.4% du budget total de cette dernière. Cette participation contribue au financement des salaires des personnes directement en charge de l'action à savoir :

- les coordinateurs qui encadrent les jeunes sur les missions ;
- les chargés de formation (formation civique et citoyenne, accompagnement au projet d'avenir).

## INCIDENCES FINANCIÈRES

En cas de décision favorable et conformément à la convention type « action insertion », cette action sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget départemental 2016, sur le chapitre 017 :

Programme	Opération	Libellé	Imputation	Engagement
16009	1007132	Accompagnement spécifique	Chapitre 017 Fonction 564 Article 6574	<b>25.000,00 €</b>

## CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL